



Perte de travail du a des mesissances

Par **italie99**, le **14/10/2008** à **20:39**

bonjour,

J'ai démissionné de mon ancien travail pour intégrer un autre restaurant en tant que cuisinier, ou l'on m'a prit en CDD pour 2 mois avec promesses de CDI, en fait le CDD devait être la période d'essai du CDI. Au début tout ce passait bien et mes employeurs avaient l'air plutôt satisfait de mon travail, il m'avait même dit que je signerais bientôt mon contrat. Puis, j'ai eu un accident de travail et pendant cette période mes anciens employeurs ont rencontrés mes nouveaux employeurs et ils ont parler de moi, ils leurs ont dit que j'étais un travailleur, mais que je travaillais mal et que je n'étais pas organiser et surement d'autres choses, bref. Quand je suis revenu de mon arrêt, mon chef, m'a dit tous ça et aussi qu'il n'allait pas me garder parce que je n'était pas organiser. Est ce que vous trouver ça normal ? Et est ce que vous pensez que je peux faire quelques choses contre ça? Merci de me répondre.